

FEDER :

Prévention des risques d'effondrement de cavités (5-2.4-1-3)

Outil de planification
(PAPRICA)

Risque grave et
imminent /
Présomption

Exemples :

- Prestations intellectuelles pour la connaissance et l'animation
- Études techniques et travaux

Conditions d'éligibilité :

- Seuil minimal de dépenses : 100 000€
- Complémentarité au FPRNM :
 - + CS : domaine public et réseaux
 - + EAPCT : complément sur les PAPRICA (domaine public)



Contact :

Région

directionbiodiversite@hautsdefrance.fr

Bénéficiaires :

Collectivités, Associations